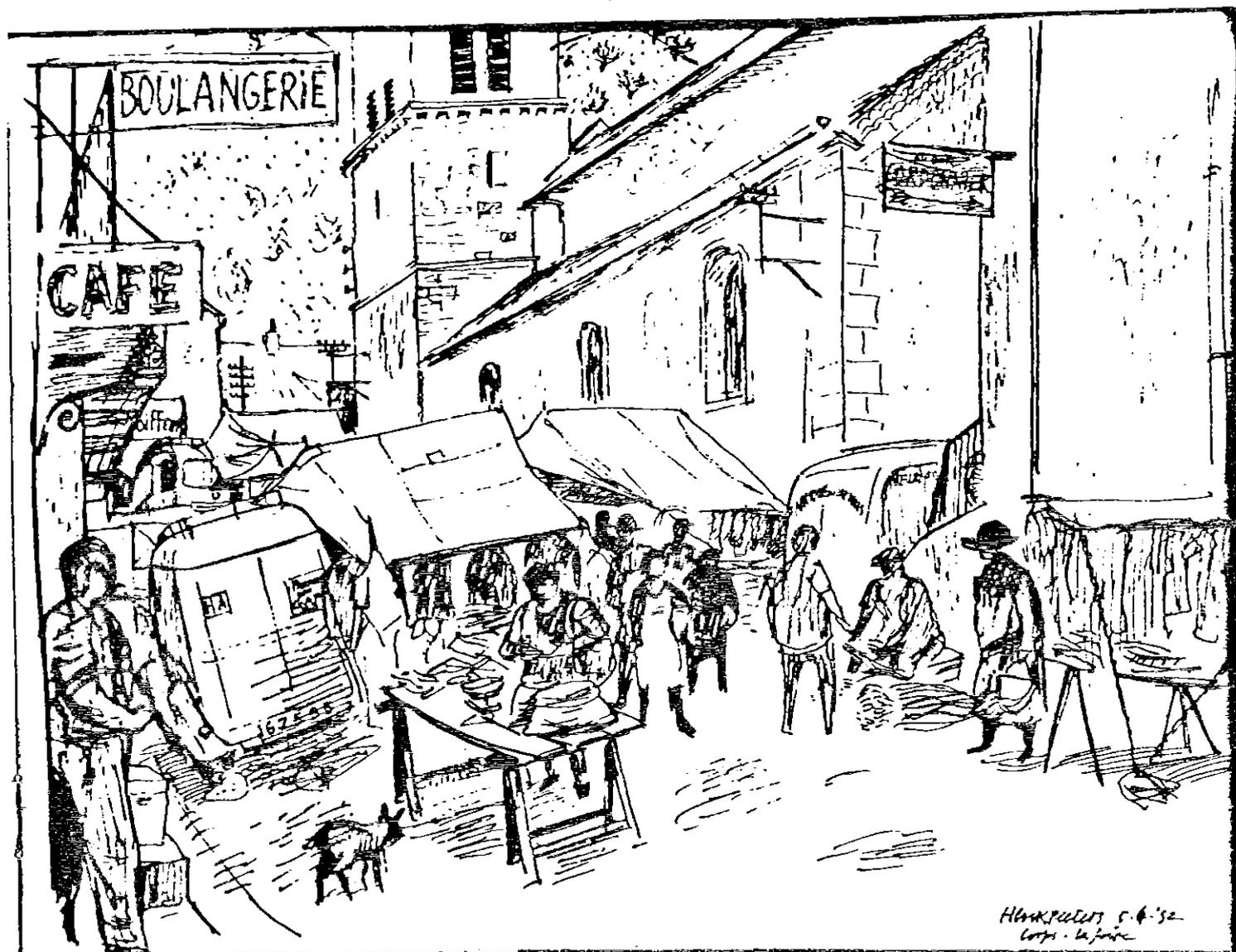
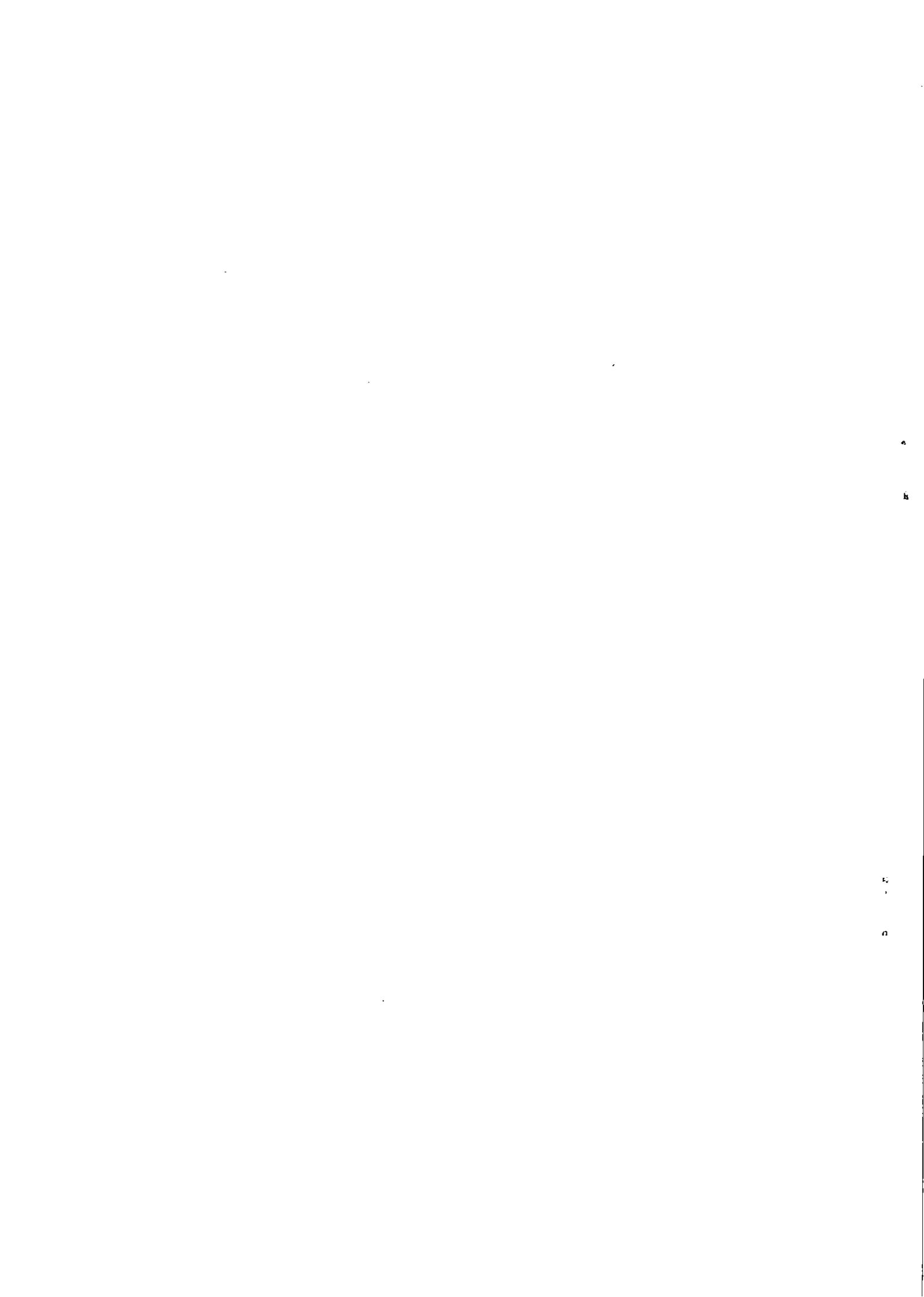


LE PETIT CORPATUS



N°73



Glyraine

UN M.
Je t'aime
Deux M.
Tu m'aimes
Un A.
C'est moi
Deux A.
C'est toi.
Un N.
Ma reine,
Ma fée
De mai,
C'est le noeud
Merveilleux
Unissant
Tendrement
De mon coeur
A ton coeur
Les lettres
Composant le mot :
M A M A N !

Ce poème et une rose ont été offert par la
Municipalité à toutes les dames nées avant 1922, à
l'occasion de la Fête des Mères, par Sébastien MOUTIN,
Séverine JOURDAN, Virginie CARDIN, Laure PHILIP,
Isabelle FLORENCE, Delphine DEVOLUY, Marina PEROT,
Céline TATINCLAUX.

=====

Si des dames y ayant droit ont été oubliées, elles
sont priées de le signaler en Mairie.

=====

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 8 JUIN 1985 - 18 Heures

PRESENTS : MM. CARDIN, PELLISSIER, ROUX, BLANC, RICHARD, SENAC, MOUSSIER,
BALMET, PAULIN, GUEYDAN, GALVAIN, BONDARNAUD, GONTARD

ABSENTS : MM. DESBOIS, JOURDAN

APRES DELIBERATION, LE CONSEIL MUNICIPAL :

- I - DEMANDE une contre expertise afin d'indemniser M. DALMER des dégâts occasionnés par le passage de la route sur la zone des Chénêts, la Fédération départementale des syndicats d'exploitants agricoles ayant évalué une indemnité jugée trop importante.
- II - ACCEPTE l'adhésion de la Commune de ST MICHEL en BEAUMONT au sein du SICTDM.
- III - MAINTIEN son retrait du SICTDM pour la collecte des ordures ménagères et ACCEPTE le même retrait pour les Communes de LA SALETTE, PELLAFOL et AMBEL.
- IV - ACCEPTE le retrait de la Commune de BEAUFIN au niveau de la collecte et du traitement des ordures ménagères.
- V - DECIDE de former un syndicat de collecte des ordures ménagères regroupant les Communes de LA SALETTE, PELLAFOL, AMBEL et CORPS.
- VI - DEMANDE d'élaborer une convention entre la Commune de CORPS et le SICTDM.
- VII - DEMANDE au Maire de faire une modification au Budget Primitif 85 faisant apparaître l'acquisition du Séminaire St Joseph ainsi que la vente.
- VIII - DEMANDE au Département une subvention sur la Taxe des Espaces Vert afin de payer le poste du Maître Nageur Sauveteur (traitement, charges sociales, logement, aménagement de la plage...) d'un montant approximatif de 25 000 F.
- IX - DECIDE d'inscrire au programme 1985 d'Adduction d'EAU, la réfection de l'étanchéité du réservoir et l'extension du réseau.
- X - AUTORISE le Maire à signer un marché avec M. DEMOZ pour la réfection des façades de l'école.
- XI - DECIDE de faire payer aux enfants de moins de 5 ans leur transport scolaire selon un abonnement à l'année de 155,00 F (montant correspondant aux cartes de transport payées par les plus de 6 ans)

.../...

- XII - DECIDE d'acheter une nouvelle machine à écrire pour le secrétariat de Mairie.
- XIII - L'assurance remboursant 800,00 F à la Commune pour la détérioration du bureau du secrétariat de Mairie, le Conseil Municipal DEMANDE d'établir un devis de réaménagement.
- XIV - DECIDE de titulariser M. MOUSSIÉR André à compter du 1er juin.
- XV - AUTORISE le Maire à mettre entre les mains d'un avocat l'affaire du Centre de Secours avec Madame DUSAUGEY et le problème d'embauche de Madame FEGE.
- XVI - DEMANDE au Maire d'autoriser l'installation de fourgons de frierie uniquement le jour et au lieu du marché.
- XVII - REFUSE de changer l'emplacement du marché malgré la pétition déposée en Mairie, rappelant les diverses et récentes délibérations du Conseil fixant l'installation du marché dans la descente de l'Eglise.
- XVIII - DEMANDE au Maire de rappeler à Mme FRANCESCHINI que le marché a lieu seulement le jeudi.
- XIX - DEMANDE une dérogation afin d'augmenter la taxe d'assainissement du fait du projet d'épuration des eaux usées de la Commune.
- XX - ACCEPTE de rembourser la franchise d'assurance de M. OUABDESSELAM qui a eu un accident avec sa voiture personnelle en partant faire un stage de sergent de sapeur pompier volontaire.
- XXI - RAPPELLE qu'une assurance sera prise afin que chaque pompier soit assuré pour son véhicule personnel (remboursement de franchise et malus).
- XXII - DEMANDE que le terrain de M. GONSOLIN pris par l'Etat pour le passage du chemin de fer soit inclus dans le projet de gendarmerie.
- XXIII - DECIDE d'inscrire au Budget Supplémentaire 85 les plantations au bord du lac du Sautet, l'acquisition de compteurs d'eau, le matériel des pompiers.
- XXIV - REFUSE de vendre à M. ALLUIS la parcelle de terrain achetée à M. SCHITT sur le lotissement de Boustigue afin de limiter les constructions M. GUEYDAN exposant qu'il n'y a pas assez d'eau à BOUSTIGUE, actuellement.
- XXV - DEMANDE que la protection des sources à LA SALETTE soit faite rapidement.
- XXVI - DECIDE de placer des panneaux de limitation de vitesse sur la route du Coin afin de rappeler cette signalisation tout au long de la route.
- XXVII - DECIDE de limiter la vitesse dans la traversée du village.
- XXVIII - DECIDE de signaler l'emplacement du parking des tennis avant la saison estivale.
- XXIX - CONFIE à la SICA l'étude de réhabilitation de la Maison rue de l'hôpital appartenant au B.A.S.



association locale d'aide à domicile en milieu rural

A.D.M. .R. du CANTON de CORPS

Assemblée Générale du 30 Mai 1985

Madame Juliette SAVIGNON, présidente, ouvre la séance à 14h.30 en souhaitant la bienvenue et remerciant de leur présence, toutes les personnes participant à cette assemblée.

Une pensée émue est demandée en souvenir de Mr Edmond BESSON (relais local dévoué et fidèle de St Laurent en Beaumont) décédé récemment. Une délégation importante de l'A.D.M. .R. a assisté à ses obsèques.

En 1984, 9 aides ménagères ont effectué 2096 heures :

{ 2064 chez 19 personnes âgées
32 dans une famille

| | | | | |
|---------------|--|----------------------|--------|------------|
| 294h. 50 pour | (5 P.A. (1 famille prise en charge M.SA | soit | 14,05% | des Heures |
| 403h. | pour 4 P.A | " " S.L.I. | soit | 19,23% " |
| 127n.50 | " 1 P.A | " " C.R.A.M. | soit | 6,08% |
| 725h. | " 7 P.A. | " " D.DASS | soit | 34,59% |
| 232h. | " 1 P.A. | " " EDF | soit | 11,07% |
| 314h. | " 1 P.A | sans prise en charge | | 14,98% |

dont 20h. de dépassement de prise en charge.

Sur les 8 communes de :

- Corps : 7 P.A. + 1 famille
- Côtes de Corps : 2 P.A
- Pellafol : 1 P.A
- La Salle : 3 P.A.
- Ambel : 1 P.A
- Ste Luce : 2 P.A
- St Michel : 1 P.A.
- St Laurent : 2 P.A.

En 1984, le nombre d'heures effectuées a augmenté de 392h par rapport à 1983, soit 23% de plus.

La D.D.A.S.S. a fixé la participation horaire des P.A. à 3frs.

Le prix horaire qui était de 57f.35 au I.I.84, de 59f.31 au I.7.84 est passé à 60f.70 au I.I.85.

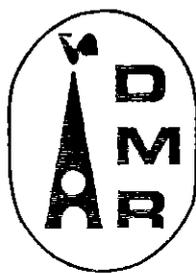
Aides-Ménagères : elles étaient 14 au I.I.84 - notons 5 démissions - 2 embauches. Il reste 11 aides-ménagères dont 8 actuellement en service.

Au nom de l'A.D.M.R., Mme Savignon adresse de sincères remerciements au Conseil Général, à Mr le Président du S.I.V.O.M,

à Messieurs les Maires de Corps, la Salle en Beaumont, Les Côtes de Corps St Laurent en Beaumont, Quet en Beaumont pour les subventions accordées en espérant qu'ils voudront bien renouveler leur aide à l'Association pour 1985 et que d'autres Maires se joindront à eux afin de témoigner leur encouragement.

Mme Savignon remercie vivement les aides ménagères et les bénévoles qui oeuvrent ensemble pour la bonne marche du Service et passe la parole à Mme Pellissier trésorière, pour le rapport financier établi ainsi :

Cachet



Association Locale d'Aide à
Domicile en Milieu Rural
CANTON DE CORPS
C.C.P. 154-61 N Grenoble

association locale
d'aide à domicile en milieu rural

(adhérente à la fédération départementale)

-2-

Compte d'exploitation générale au 15.2.85 :

Débit

| | | | |
|---|-----------|--------|---------|
| Frais de personnel = Rémunérations + charges sociales : | 94.829,66 | soit : | 87,91 % |
| Travaux fournitures services extérieurs | 1.524,23 | " | 1,41 % |
| Déplacements | 5.324,20 | " | 4,94 % |
| Frais divers de gestion | 6.194,02 | " | 5,74 % |

Crédit

| | | | |
|---|-----------|---|---------|
| Participation des P.A. | 26.842,40 | " | 21,96 % |
| " des organisateurs | 78.760,78 | " | 64,44 % |
| Subventions | 6.047,44 | " | 4,95 % |
| Autres recettes, loto, cotisations, dons, | 5.944,80 | " | 4,86 % |
| Produits accessoires | 1.806,00 | " | 1,48 % |
| Produits financiers | 2.828,95 | " | 2,31 % |

reste I excédent de : 14.358,86 frs

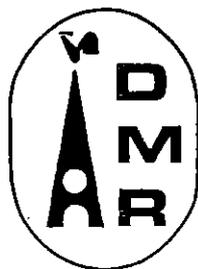
qui constitue un fond de roulement nécessaire pour la paye du personnel et des charges sociales et qui représente le montant des subventions et des réalisations locales (loto, vente de calendriers, dons... etc).

Intervention de Monique ROYER expliquant son rôle de responsable de travail (poste confié depuis octobre 84). C'est un travail essentiellement de relations : d'une part entre les P.A et les A.M., d'autre part entre les bénévoles membres du bureau, relais locaux et les A.M.

Questions Diverses -

- Maintien de la prime de fin d'année (2 %) si les finances le permettent
- Suivi des dossiers par les relais locaux
- Vente de calendriers
- Loto le dimanche 15 décembre à St Laurent ou Corps
- Rencontre des Aides-Ménagères (souhaitable)
- 40ème anniversaire A.D.M.R. à Grenoble en juin, etc...

Cachet



association locale
d'aide à domicile en milieu rural

(adhérente à la fédération départementale)

Association Locale d'Aide à
Domicile en Milieu Rural
CANTON DE CORPS
C.C.P. 154-61 N Grenoble

ASSOCIATION d'AIDE à DOMICILE EN MILIEU RURAL DU CANTON DE CORPS

RELAIS LOCAUX

| <u>Villages</u> | <u>Noms-Prénoms</u> | <u>Adresse</u> | <u>N° Télé</u> |
|-----------------------------------|--|---|--|
| Ambel - Beaufin métier d'Ambel | Mme SAVIGNON Juliette " | Ambel 38970 CORPS. | 30.03.94 |
| La Salette | Mlle Bérange ROYER | La Salette-Corps 38970 | 30.02.75 |
| Pellafol | Mme Colette GALVAIN Mme Yvette SCHALLER | Pellafol-Corps 38970 | 30.0349 30.03.05 |
| Corps | Mme Gisèle ROUX Mme Monique ROYER Mme Juliette ARBOUET Mme Madeleine ROCHAS | Corps 38970 " " " | 30.01.08 30.04.75 30.01.47 30.00.54 |
| Sainte-Luce | Mme Nicole AUBAUD | Ste-Luce -Corps 38970 | 30.02.14 |
| Les Côtes-de-Corps | Mme Nicole GIROUD | Les Côtes de Corps 38970 Corps | 30.01.52 |
| Quet-en-Beaumont | Mme Hélène GAUTHIER | Quet-en-Beaumont 38970 Corps | 30.40.15 |
| La Salle-en-Beaumont " | Mme Thérèse BOREL Mme Denise GARNAUD | La Salle en Bt La Mure 38350 | 30.40.26 30.42.06 |
| St Laurent en Beaumont | Mr Yves COMBES Mme CHARLES | Les Miards 38350 La Mure Chalmeane-La Mure 38350 | 30.42.17 30.43.96 |
| " | Mme Colette CHIABERTO | Malbuisson-La Mure | 81.14.36 |
| St Michel en Bt | Mme PELLISSIER | L'Eglise ST Michel en Bt 38350-La Mure | 30.43.75 |
| St Pierre des Mearotz | Mme CHARLES | St Pierre des Mearotz 38350-La Mure | 30.40.57 |

SEJOUR A CAP SALOU (Espagne)

Mardi 23 avril, 6 heures, c'est le départ pour l'Espagne; 41 personnes ont pris place dans un car des transports "Guillermin", conduit par Marc, un chauffeur discret, mais aimable et gentil. Nous passons à Gap, Serres, Nyons pour rejoindre à Bollène l'autoroute. Nous apercevons de loin Nîmes, Montpellier, Béziers, puis à 13 heures arrêt à Narbonne au restaurant "Le Capitole" pour le déjeuner.

Après le déjeuner, continuation par l'autoroute "La Languedocienne", passage de la frontière au Perthus, Barcelone, Tarragone et arrivée à Cap Salou.

Cette station touristique récente, située à 12km au sud de Tarragone, sur la "Costa Dorada" aligne de belles constructions modernes, en bordure de deux grandes plages de sable fin séparées de Salou par plusieurs petites criques bien ensoleillées. Notre hôtel se nomme justement "Hôtel Cap Salou". Il est au bord de la plage, entouré de pinèdes. Il contient 325 chambres, c'est un hôtel moderne, très confortable. Nous y avons été bien accueillis; la nourriture était variée, bonne, et nous avons pu apprécier un jour le plat traditionnel de l'Espagne "La paëlla", accompagnée d'un dessert exquis "Le pyjama garni" et arrosée d'une savoureuse "sangria".

Pendant le séjour, nous avons fait d'agréables promenades : Cambrils port de pêche important situé à 20kms de Tarragone. Nous avons vu l'arrivée des pêcheurs, et avons assisté à la vente du poisson à la criée.

Il faisait un peu frisquet, mais le lendemain le soleil s'est mis de la partie, et nous l'avons bien apprécié.

Le lendemain, munis de nos paniers-repas, nous partons pour la visite de Barcelone, ville immense de 4 millions d'habitants, capitale de la Catalogne. En compagnie d'une guide très documentée, Manolita, nous avons visité la Cathédrale de style gothique, sombre, aux dimensions imposantes. Dans le choeur, de belles stalles et une chaire sculptée. Nous sommes montés, en car sur la colline de Montjuich. La route construite à mi-pente offre d'agréables points de vue sur Barcelone, le port et la mer. Belle journée, malheureusement, la pluie nous a empêché de parcourir à pieds " Les remblas", avenues piétonnes, bordées d'arbres, où sont installés des marchands de fruits, de fleurs, d'oiseaux et petits animaux divers.

L'Espagne est un pays très religieux et les monastères y sont nombreux. Nous avons visité celui de Poblet. C'est un monastère cistercien fondé au milieu du 12ème siècle par le comte de Catalogne, Bérenguer IV. Très puissant au cours du Moyen Âge, il perd peu à peu de son importance au 16ème siècle. En 1835 la communauté est chassée de son abbaye qui est incendiée. Un siècle plus tard on entreprend la restauration des bâtiments, et les moines reviennent à Poblet en 1940. Il y en a actuellement 35. L'église, le cloître principal et les anciens dortoirs sont les parties les plus intéressantes. L'église est de style roman; à l'intérieur, le rétable du Maître-Autel est en albatre. De chaque côté du transept, se détachent, richement sculptés, les tombeaux des rois et reines d'Aragon. Le Cloître est un mélange de roman et de gothique. Le cellier, le pressoir et la bibliothèque sont de belles salles gothiques du 13ème siècle.

Mais, le plus beau site est celui de Montserrat (montagne sciée). C'est un site impressionnant, formé par un fantastique entassement de blocs de grès qui s'élèvent en falaises abruptes ou en aiguilles sculptées par l'érosion. Les Bénédictins s'installent à Montserrat au 10ème siècle. Un monastère roman est bâti, il est agrandi au 14ème siècle dans le style gothique. En 1812, l'abbaye est ravagée par les armées françaises; les bâtiments actuels datent du 19ème siècle, leur

.....

décoration intérieure est somptueuse. Toujours vénérée, la "Vierge Noire" de Montserrat attire des foules de pèlerins. Les offices, célébrés par les moines, en chant grégorien sont d'une remarquable beauté. La Escolania" chorale d'enfants, chante au monastère, tous les jours à 13 heures, après la messe.

Une agréable promenade nous a conduits à Peniscola (presqu'île) une pittoresque bourgade où les maisons se groupent sur un haut rocher, aux flancs abrupts, qu'une petite langue de sable rattache au continent. Le bourg est dominé par un magnifique chateau. De la terrasse du chateau, on a une belle vue sur la côte.

Le séjour s'est terminé par le marché de Salou le matin et la visite de Tarragone l'après-midi. Tarragone est une vieille ville, entourée de 2 enceintes de remparts, dominée par sa cathédrale gothique où l'on accède par des ruelles montantes. Cette ville riche en vestiges antiques et médiévaux est aussi une ville moderne, aux belles promenades (les remblas). La cathédrale et le Cloître sont décorés de magnifiques chapiteaux. Les galeries couvertes de voûtes ogivales sont éclairées par de belles arcades.

Ajoutons à tout cela les soirées à l'hôtel : chants folkloriques, sardane, soirée "Flamenco", soirées avec orchestre, soirée "Bingo", terminée par la prestation d'un guitariste et chanteur amateur ardéchois, et nous garderons de ce voyage inoubliable un merveilleux souvenir. Merci à "Réviatour" et à Corinne, notre charmante hôtesse.

Le retour s'est effectué le 30 avril, dans d'excellentes conditions par l'autoroute "La Languedocienne" jusqu'à Avignon, puis Apt, Forcalquier, Sisteron, Gap. Le car était très confortable et nous n'avons pas été fatigués par cette longue étape.

Renée RUTTY

CORPS (ISÈRE) REAGIT CONTRE LE DEPERISSEMENT.

Des réalisations et des projets pour revitaliser
un Secteur de Montagne

Le président de l'Assemblée Nationale, Mr Louis Mermaz, président du Conseil Général de l'Isère, vient procéder, entouré de Mr Georges Maugiron, conseiller général, président du Syndicat mixte d'industrialisation de la Matheysine et de ses environs (Smime), et de Mr Gérard Cardin conseiller général, maire de Corps, à l'inauguration du secteur d'activités des chaux, à Corps (Isère) et de l'usine d'Isère Industrie.

Située dans une des régions les moins favorisées de ce département, mais non dépourvue d'atouts, la commune de Corps (500 habitants) a, depuis quelques années, marqué sa volonté de retrouver pleinement son rôle de chef-lieu de canton. Elle a, comme toute la micro-région proche des Hautes-Alpes, été touchée par le dépeuplement au cours de la précédente décennie. Son principal objet est donc de revitaliser son tissu économique. Avec l'aide du Smime, la municipalité a entrepris la réalisation d'un programme de développement comportant l'implantation d'unités artisanales et la création d'emplois, la construction de logements et la réhabilitation de l'habitat ancien, l'accueil d'activités de tourisme et de loisirs.

UNE OPPORTUNITE SAISIE

En mai 1983, saisissant l'opportunité de l'installation d'une entreprise industrielle, le conseil municipal décidait de réaliser une petite zone d'activités (11.000m²) comprenant la construction d'une usine de peinture industrielle, de deux ateliers d'artisans et d'un bâtiment destiné à abriter les garages communaux, les services de transports en commun et les locaux de la direction départementale de l'équipement. Deux lots destinés à des artisans étaient en outre équipés.

L

"Le montage administratif et juridique mis en oeuvre est relativement complexe puisqu'il associe deux partenaires (le commune et le Smime) en maîtrise d'ouvrage, mais cela a l'avantage de permettre la répartition des charges financières entre le Smime et la commune de Corps", indique Mr Cardin. La Société d'aménagement du département de l'Isère (Sadi) intervient, quant à elle, pour les deux collectivités publiques en mission de maîtrise d'ouvrage déléguée. Le cabinet d'architecture est le groupe Eole de Grenoble et le bureau d'étude technique Infralp de Vizille.

INVESTISSEMENTS DE PLUS DE 3 MILLIONS

La commune a fait l'acquisition et réalisé l'aménagement des terrains. Le syndicat mixte s'est chargé de la construction des trois bâtiments entre mai et août 1984. Il en assure la gestion en liaison avec la commune. Le montant de l'investissement hors frais financiers est de : 3 258 200frs. Le financement est assuré par une subvention de l'Etablissement public régional de 180.000frs (aide à l'emploi en milieu rural), une avance de 300 000frs du Fonds départemental, une subvention du conseil général de 75 000frs pour les études préalables, un autofinancement par le Smime 702 200frs) et un emprunt de 2 001 000frs auprès de la Caisse des dépôts et consignations pour l'un des bâtiments, conçu comme atelier-relais.

MICROCENTRALE HABITAT, TOURISME...

Cette zone d'activités économiques dite des Chaux n'est pas la seule réalisation de cette commune. Bientôt, en effet, va s'engager la réalisation de la microcentrale hydroélectrique de la Sézia, accompagnée d'un réseau d'irrigation, avec installation de jeunes agriculteurs. Dix pour cent des recettes de la microcentrale seront affectés à un fonds de développement agricole géré par une commission tripartite (chambre d'agriculture, syndicat agricole, commune).

Par ailleurs, la municipalité de Corps mène des actions en faveur de l'habitat. La réhabilitation de logements anciens vétustes a été réalisée ainsi que celle de l'hôtel du Palais et de la maison Chalon. Des logements ont été construits au Chauvet, au Beaumont et au Farot. La construction d'autres logements est programmée.

La commune de Corps entend également poursuivre le développement du tourisme associatif. Ainsi va se réaliser le village de vacances du Mas de la Côte dont la vocation est d'accueillir une clientèle très diversifiée (classes vertes, classes de neige, classes de voile, colonies de vacances, séjours de famille, séjours pour personnes âgées du canton, séminaires ou stages).

Le nombre de lits prévu est de 130 et le nombre de journées vacances, de 18 000. La commune a, là aussi, délégué sa maîtrise d'ouvrage à la Sadi. Un centre de secours et une gendarmerie vont compléter cet équipement qui n'est pas prévu pour la seule commune de Corps, mais aussi pour une grande partie des vingt-quatre communes réunies dans le syndicat mixte.(I)

(I) La Motte-d'Aveillans, La Mure, Monteynard, La Motte St Martin, Nantes en Rattier, Notre-Dame-de-Vaulx, Susville, Pierre-Châtel, Ponsonnas, Prunières, Saint-Arey, Saint-Honoré, Sousville, Villard-Saint-Christophe, Valbonnais, Entraigues, La Morte, Lavalens, La Valette, Oris-en-Rattier, Valjouffrey, Pellafol, La Salle-en-Beaumont, Saint-Jean-de-Vaulx.

UNE BELLE HISTOIRE DE CLOCHER

Celle-ci s'est passée dans le petit village de CORPS, situé près du sanctuaire de LA SALETTE, à une soixantaine de kilomètres de GRENOBLE.

à 900 m. d'altitude, quand le vent se met à souffler, il peut faire des ravages. Le 8 février dernier, une tempête d'une rare violence décapite la flèche du clocher. Quatre tonnes de pierres et 350kg de fer de la croix et du coq qui la surmonte, traversent le toit, crevant la voûte et écrasant l'autel de l'église...

C'est à un maçon de la région, Mr Bouzigues, à qui le Maire va faire appel, c'est à cet artisan que des travaux de restauration des façades de l'église avaient précédemment été confiés.

Le Maire demande donc un devis estimatif pour la réfection de la pointe du clocher dans l'état exact d'origine.

Pas facile de se rendre compte! C'est à partir d'un poster sur lequel était représenté l'édifice que M. Bouzigues va déterminer le travail à faire. La partie concernée sur la photo sera agrandie huit fois, pour révéler les détails d'exécution.

Autour du document, trois artisans se concertent.

Le maçon s'est mis, en effet, en rapport avec un tailleur de pierre Mr DEVILLARD et un ferronnier, Mr Pagnet.

La réfection de l'autel et du clocher est examinée avec soin par ces trois professionnels. Point particulièrement délicat : le travail à 35m de hauteur!

Le devis est accepté par la commune, un concurrent proposant une solution en béton armé ayant été écartée!

L'opération doit aller vite. Les travaux devront être terminés avant l'ouverture de la saison touristique puisque Corps est une étape pour le pèlerinage à Notre Dame de La Salette et pour la descente vers le midi par la route Napoléon.

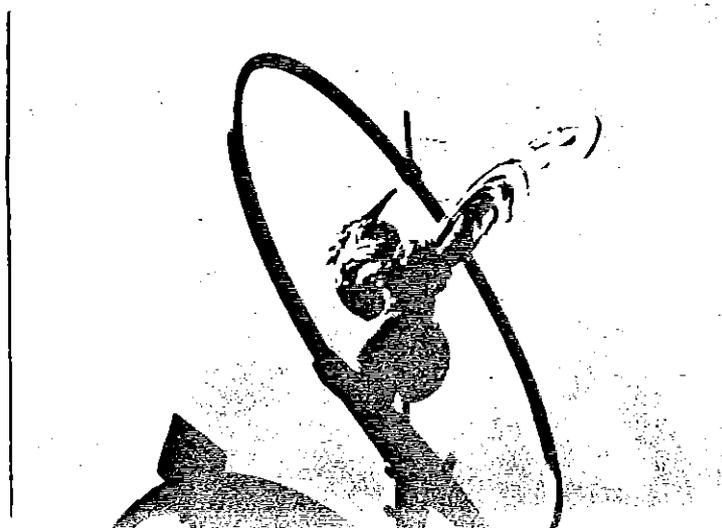
Mais l'opération a été bien pensée et bien préparée.

Le jour fixé, l'échafaudage est en place, une grue pouvant lever jusqu'à 40m de hauteur a été louée pour la circonstance.

La première pierre est posée à midi et le soir même tout est en place.

Les habitants de Corps ont été nombreux, ce jour-là à admirer l'adresse et la compétence de cette équipe d'artisans confrontée à un travail exceptionnel.

Ils ont retrouvé leur clocher, sa grande croix et son coq de métal qui donne la direction du vent.



ASSOCIATION CULTURE ET LOISIRS DE L'OBIOU.

Assemblée Générale du 18.2.85

Compte rendu moral de l'année 1984

L'Association assure toujours la projection des films (soit Gaspard Pastmadjian, ou Mr Fuselier) dans le cadre de Cinévillages, à raison d'une projection mensuelle de septembre à juin et une projection par quinzaine en juillet et août à Corps, le taux de fréquentation est le plus important des 21 communes adhérentes à cinévillages.

En Mai, nous avons participé à l'organisation cantonale de vente de brioches à domicile pour l'Association Espoir (comité départemental de lutte contre le cancer) et fait parvenir à cette association 1 chèque global de 14.252,80frs

Le 23 juin a eu lieu la sortie annuelle dans le parc des Ecrins, avec les gardes du Parc, elle a eu lieu dans la vallée de Champoléon, dans le Champsaur, une trentaines de personnes y ont participé.

Notre principale activité est l'édition du Petit Corpatus, le tirage se situe autour de 240 exemplaires, notre rôle est de donner les informations locales, afin que tous soient bien informés. Les lecteurs sont invités à faire "passer" les nouvelles qu'ils connaissent à G. Roux, le Cliché ou les glisser dans la boîte Kodala devant le magasin. Je profite de l'occasion pour remercier toutes les personnes qui participent à la fabrication et à la distribution du journal, en particulier Mlle Y. Bernard qui dactylographie tout le contenu, Mmes Arbouet, M. Rochas, M. Mary, Mme Rivière, A. Dumas, M. Pellissier qui agraffe et distribue le journal et tous ceux qui préparent articles, annonces etc.. grâce à eux tous, la parution du Petit Corpatus peut se faire depuis 9 ans.

Le Tarif n'a pas augmenté, car il paraît tous les 2 mois, au lieu de 1 mois 1/2 : 53frs pour les distribués et 74frs pour les expédiés. Nous attendons vos suggestions, critiques et conseils et vous remercions de votre fidélité et de petits mots d'encouragement .

La Présidente : G. Roux

Bilan financier 1984 :

| | | |
|-------------------|--|----------|
| <u>Dépenses</u> : | Remboursemen emprunt ----- | 7156,80 |
| | Factures Gestekner photocopieuse ----- | 6569,95 |
| | Assurances ----- | 609,00 |
| | Cours de gymnastique ----- | 1520,00 |
| | Sortie annuelle ----- | 765,00 |
| | Imprimerie ----- | 272,78 |
| | Opération Espoir ----- | 14252,80 |
| | Spectacle été 84 ----- | 10256,00 |

| | | |
|-------------------|---|-----------|
| <u>Recettes</u> : | Opération Espoir ----- | 14.252,80 |
| | Cartes d'adhérent ----- | 21.535,85 |
| | Subvention été 84 du Conseil Général----- | 900,00 |
| | | <hr/> |
| | | 44.788,65 |
| | | 41402,33 |

Solde positif : 3386,32

Le Trésorier :

M. Perot

SUCCESSION DES JEUX INTERVILLAGES - PELLAFOL -

A l'occasion de la fête patronale de Pentecôte et à l'initiative de Pierre Franceschini, du comité des fêtes et du P.A.C., des jeux inter-Villages se sont déroulés le samedi et le dimanche de Pentecôte à Pellafol. Quatre communes : Cordéac, Corps, Saint-Sébastien et Pellafol étaient en compétition et leurs équipes ont défendu avec ardeur leurs couleurs.

Au terme des 10 épreuves, Cordéac et Saint-Sébastien se trouvaient en tête avec un total identique et c'est par tirage au sort que le trophée revenait à la commune de Cordéac, qui sera chargée d'organiser les jeux l'année prochaine.

Saint-Sébastien se voyait attribuer une magnifique poupée en récompense de leur première place au concours de danse.

En complément de ces jeux, le dimanche après midi était organisée une mini-foulée verte, circuit pédestre de 3km réservé aux poussins, benjamins et minimes et qui avait rassemblé une cinquantaine d'enfants.

Le beau temps étant de la partie, de nombreux supporters étaient venus encourager leur équipe, mais il faut reconnaître que ces jeux se sont déroulés dans une bonne ambiance et une parfaite courtoisie.

Les équipes qui ont participé aux différentes épreuves étaient constituées pour la 1ère épreuve :

Relais de course à pieds de :

TITOU PERRICHON - Sophie MARCOU, François MEI, Elie ROUX, Franck RIVIERE.

Pour la 2ème épreuve : Lancement d'oeufs de :

François MEI et Annette ROUX
Christophe EVRARD et Einollah NAGHIBI

Pour la 3ème épreuve : Tir à la corde de :

Roger RIVIERE, Malik OUABDESSLAM, Thierry MOUSSIER (pompiers)
Didier MARY, François MEI et Einollah Naghibi

Pour la 4ème épreuve : Concours de danses de tous les danseurs présents le samedi soir.

Pour la 5ème épreuve : Radio crochet comprenant des questions sur : sport, histoire, géographie etc... :

Mme ARBOUET, Gérard CARDIN, Jean-Yves GELIN, Jeannine et Michel GALLIOZ, Gisèle ROUX, Odette et Pierre CHARLES, Alexandre SERRE, Jean-Pierre DEVOLUY, Franck RIVIERE, Collette BONDARNAUD, Baptiste, etc..

Pour la 6ème épreuve : Concours de pétanque à Cordéac :

1ère équipe : Mr Pierre CHARLES, Mr Michel Boaglio, Mme Judith Corréard.

2ème équipe : Mr et Mme Jacky Valentin, Mr Valentin fils.

7ème épreuve : Concours de boules (longue) : Alexandre SERRE, Franck RIVIERE, Stéphane MEGIAS, Richard REYNIER.

8ème épreuve : Concours de bucheronnage de :
Gérald ROUX-PARIS - Einollah NAGHIBI.

9ème épreuve - Relais course de vélo :
Stéphane SAMBAIN, Sophie MARCOU, Malik OuABDESSLAM,
Jean-Pierre BOUVIER.

10ème épreuve : Tir de pénalty :
- de 15 ans - TITOU PERRICHON, Stéphane SAMBAIN,
Stéphane MEGIAS.
- de 15 à 30 ans - Pierre BEJAJI, Franck RIVIERE,

.....

de 30 à 50 ans : François MEI, Malik OUABDESSLAM, J.P. BOUVIER
+ de 60 ans : Pierre CHARLES, Louis CHAIX,
Femmes : Annette ROUX, Sophie MARCOU, Gisèle ROUX.

Le Maire Dr Gérard CARDIN

Jury : Mme Madeleine ROCHAS

CLASSEMENT FINAL

| | <u>Corps</u> | <u>Pellafol</u> | <u>Cordéac</u> | <u>St Sébastien</u> |
|----------------|--------------|-----------------|----------------|---------------------|
| Course à pied | 4 | 3 | I | 2 |
| Oeufs | I | 4 | 3 | 2 |
| Tir à la corde | I | 2 | 4 | 3 |
| Danses | I | 3 | 2 | 4 |
| Pétanque | I | 4 | 2 | 3 |
| Longue | 3 | I | 4 | 2 |
| Bucherons | 2 | I | 4 | 3 |
| Velo | I | 3 | 4 | 2 |
| Radio crochet | I | 2 | 3 | 4 |
| Pénalty | 2 | 4 | I | 3 |
| | <u>17</u> | <u>27</u> | <u>28</u> | <u>28</u> |

MINI FOULEE VERTE

Une douzaine d'enfants de Corps ont participé à cette épreuve, ils se sont bien comportés et une coupe à été attribuée à :

Myriam TEMPLIER, Ière de sa catégorie.

Le classement ne correspond pas aux espérances, Corps étant le dernier de ces premiers jeux Inter-Villages, mais la date coïncidant avec la foulée verte, il a été difficile de former des équipes pouvant concilier les deux manifestations. Malgré cela, de nombreux supporters corpatus sont allés encourager leurs équipes qui ont ardemment défendu leur couleur, sous la responsabilité de François MEI pour l'équipe sportive, de Mme Juliette ARBOUET pour l'équipe culturelle et la participation efficace du Dr Gérard CARDIN.

Les prochains jeux Inter Villages se dérouleront à Cordéac, équipe gagnante cette année, souhaitons un meilleur classement à notre équipe.



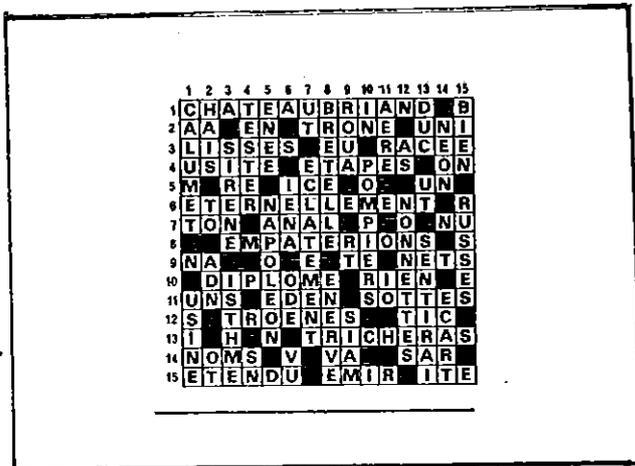
**Epaule de veau
farci aux
légumes à la vapeur**

6 personnes
Préparation : 25 mn
Cuisson : 1 h
1,200 kg d'épaule de veau.
FARCE : 4 échalotes, 30 g de
beurre, une poignée d'amandes
effilées, 1 c à soupe de persil
haché, sel, poivre. POUR LA
CUISSON : 50 g de beurre, 3 c
à soupe d'eau. GARNITURE :
3 courgettes, 500 g de carottes
nouvelles.
Préparez la farce : hachez menu
les échalotes, faites-les fondre

dans le beurre ; faites griller les
amandes et ajoutez-les aux écha-
lotes. Etalez le morceau d'épaule
bien à plat, assaisonnez-le,
tartinez-le de farce, roulez et fice-
lez. Mettez l'épaule dans un plat
allant au four, badigeonnez-la de
beurre, arrosez d'eau et faites
cuire 1 h à four chaud en arrosant
de temps en temps. D'autre part,
pelez et émincez les courgettes
et les carottes, mettez-les dans
la partie supérieure d'un couscou-
sier ou d'un cuit-vapeur et faites
cuire 20 mn à partir de l'ébul-
lition, assaisonnez. Servez avec
l'épaule défilée et coupée en
tranches.

**Médailles
de veau,
sauce ciboulette**

4 personnes
Préparation : 10 mn
Cuisson : 12 mn
4 médaillons de veau (noix, sous-
noix), 30 g de beurre. SAUCE :
20 g de beurre, 2 échalotes, 2 dl
de vin blanc sec, 50 g de foie
gras, sel, poivre, une grosse poi-
gnée de ciboulette, un bouquet de
persil, 100 g de crème fraîche.
Commencez par préparer la
sauce : pelez et hachez les écha-
lotes, faites-les fondre doucement
au beurre, mouillez de vin blanc,
ajoutez le foie gras, mélangez
bien, assaisonnez. Nettoyez les
herbes, passez-les au mixer et
ajoutez-les dans la sauce. D'autre
part, faites cuire les médaillons de
veau à la poêle dans le beurre
chaud en assaisonnant (5 à 6 mn
de chaque côté). Servez les
médaillons avec la sauce prépa-
rée.
• Vous pouvez accompagner ces
médaillons de carottes nouvelles :
faites-les cuire, juste couvertes
d'eau salée, avec une noix de
beurre ou de margarine, jusqu'à
évaporation complète de l'eau
(30 mn environ), la cuisson est
menée à découvert.



Délicieux au chocolat

6-8 personnes
Préparation : 1 h
Cuisson : 12 mn
PÂTE : 4 œufs, 180 g de sucre
en poudre, 150 g de farine.
CRÈME : 3 œufs, 150 g de
sucre en poudre, 250 g de
beurre, 125 g de chocolat
fondant. CARAMEL : une
vingtaine de sucres en
morceaux, 2 c à soupe d'eau
froide. GARNITURE : chocolat
râpé à volonté.

1
Fouettez les œufs et le sucre
dans une casserole placée au
bain-marie, jusqu'à ce que le
mélange double de volume.
Ajoutez la farine. Versez cette
pâte sur la tôle à pâtisserie
beurrée et farinée, sur 1/2 cm
d'épaisseur, en 6 disques de 18

à 20 cm de diamètre. (Tracez
au préalable les cercles sur la
tôle, à l'intérieur desquels vous
étalerez la pâte à la spatule).
Faites cuire 10 à 12 mn au four
chaud (190 °C), puis
laissez refroidir sur grilles.

2
En vous aidant d'un couvercle
légèrement plus petit que les
disques, découpez nettement
les bords des disques. (Vous
devrez probablement faire la
cuisson plusieurs fois si vous ne
possédez pas suffisamment de
tôles à pâtisserie).

3
Préparez la crème : travaillez
les jaunes d'œufs et le sucre au

bain-marie, incorporez ensuite
le beurre ramolli divisé
en parcelles, puis
le chocolat fondu.

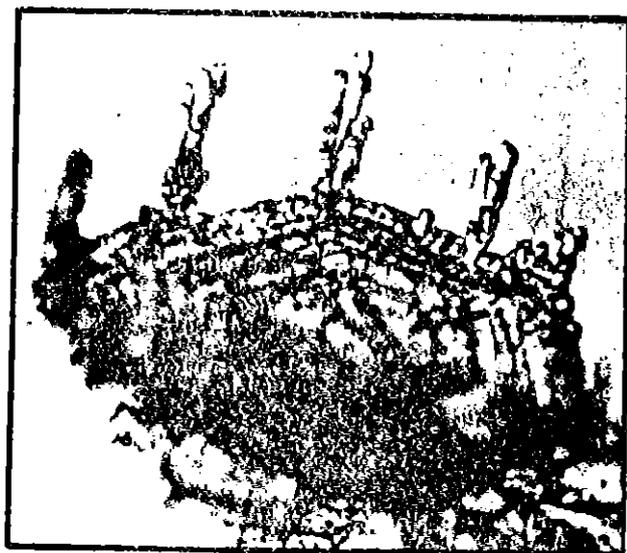
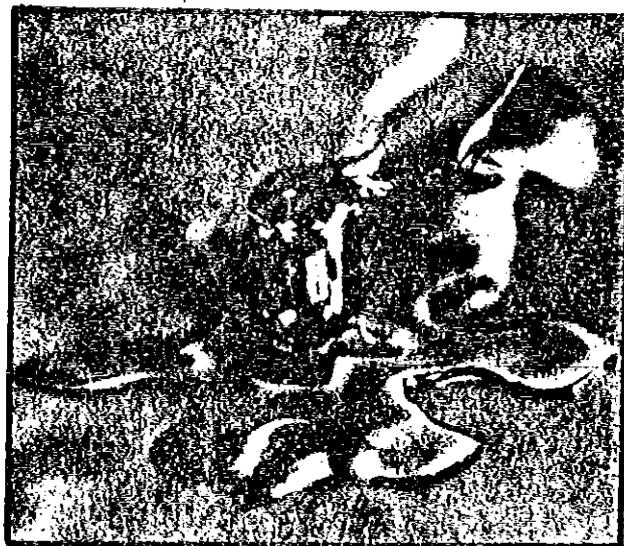
4
Tartinez tous les disques sauf un
d'une fine couche de crème en
les superposant au fur et à
mesure. Préparez un caramel
avec le sucre et l'eau, et
versez-le sur le dernier disque.
Etalez à la spatule et marquez
les parts au couteau.

5-6
Etalez de la crème tout autour
du gâteau et garnissez de
chocolat râpé. Décorez pour
terminer de rosettes de crème
mises à la poche à douille.

III-3. Les cristaux composites

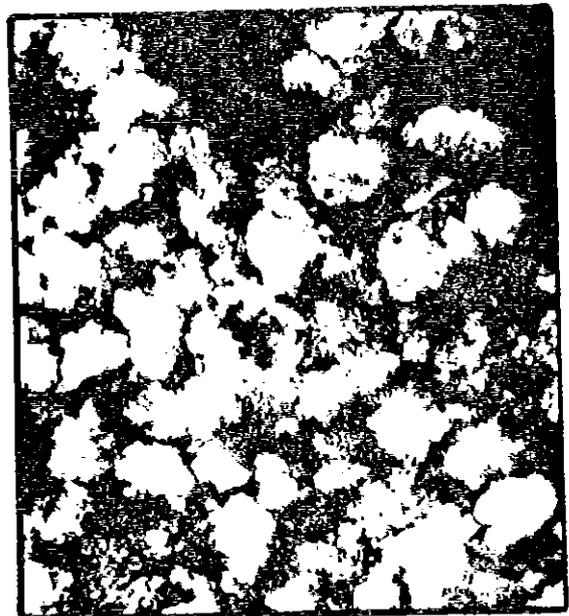
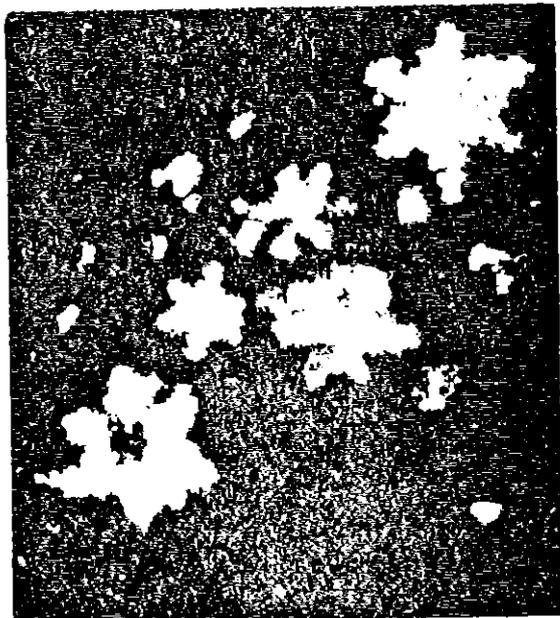
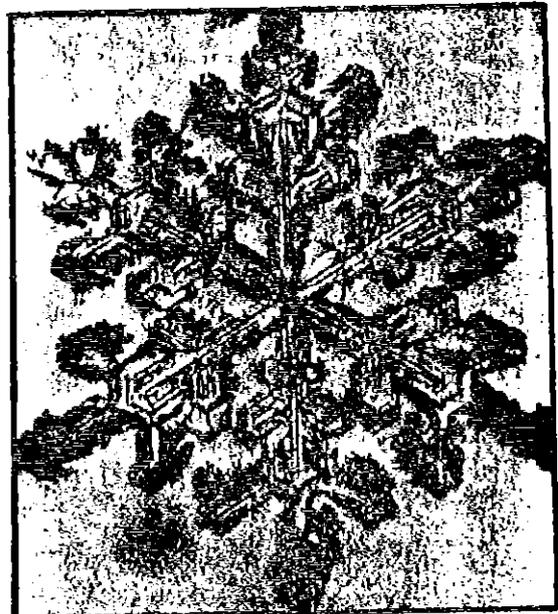
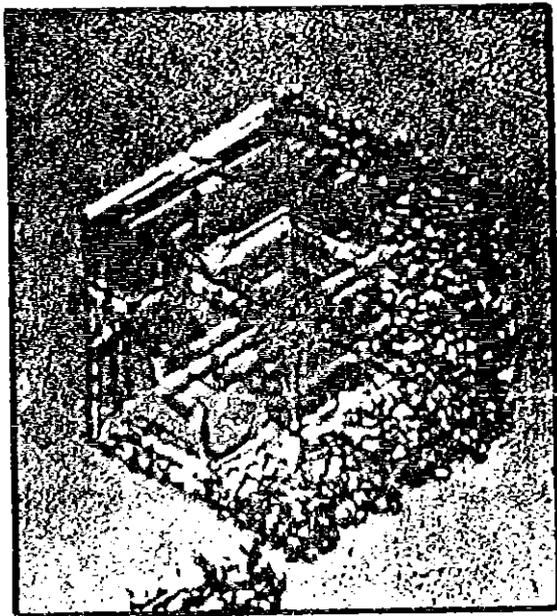
Ce sont des combinaisons de plaquettes, de colonnes, d'étoiles ou de dendrites. Les plus connus sont les "boutons de manchettes" composés de deux plaquettes ou étoiles formées à l'extrémité d'une colonne et perpendiculairement à l'axe central.

On observe également des plaquettes ou étoiles avec des excroissances dendritiques développées sur leurs sommets et dans un plan perpendiculaire.



III-4. Les cristaux givrés

Au cours de leurs mouvements au sein du nuage, les cristaux de neige peuvent capter des gouttelettes d'eau surfondue qui se congèlent instantanément à leur contact, en donnant un aspect grênelé à la surface. Si le phénomène est limité, les cristaux demeurent reconnaissables et translucides (cristaux partiellement ou entièrement givrés). Si l'instabilité est forte, dans les nuages de type Cumulus ou Cumulonimbus, un givrage intense se produit dans toutes les directions autour du cristal. Celui-ci se présente alors sous la forme de grains coniques ou sphériques, blancs et opaques, ressemblant assez, en dehors de la couleur, à des boules de mimosas. C'est la neige roulée, observée surtout au cours d'averses ou d'orages.



IV. LA CHUTE DES CRISTAUX

Au cours de leur chute vers le sol, les cristaux de neige sont soumis aux effets de la température, de l'humidité et du vent.

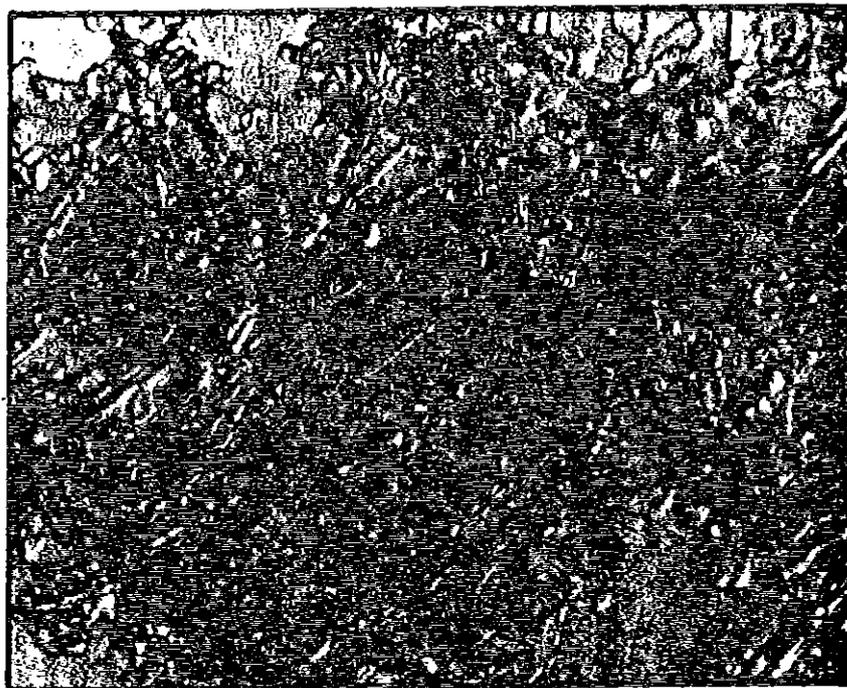
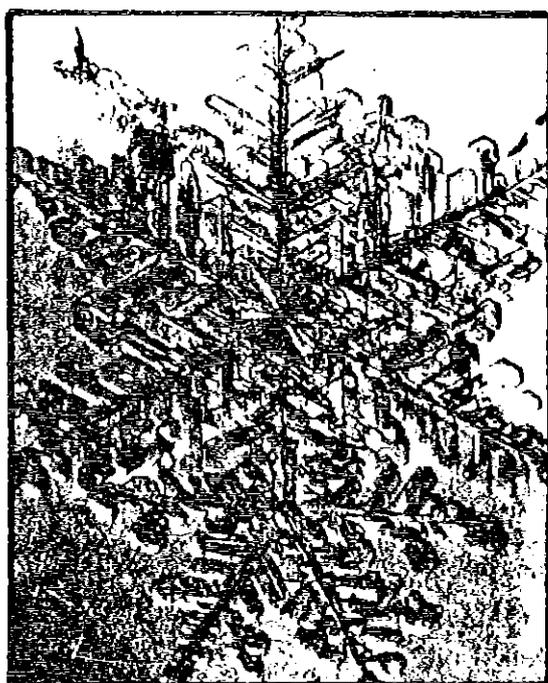
IV-1. La température

Si celle-ci est négative ou proche de 0°, les cristaux arrivent au sol. Par temps très froid, ils auront tendance à tomber isolément ou en légers flocons de quelques cristaux. Par temps doux, un début de fonte partielle favorise l'enchevêtrement des dendrites et forment des flocons plus importants et plus lourds.

Si la température est supérieure à + 3°C, 4°C, alors leur fonte est totale et c'est la chute de pluie.

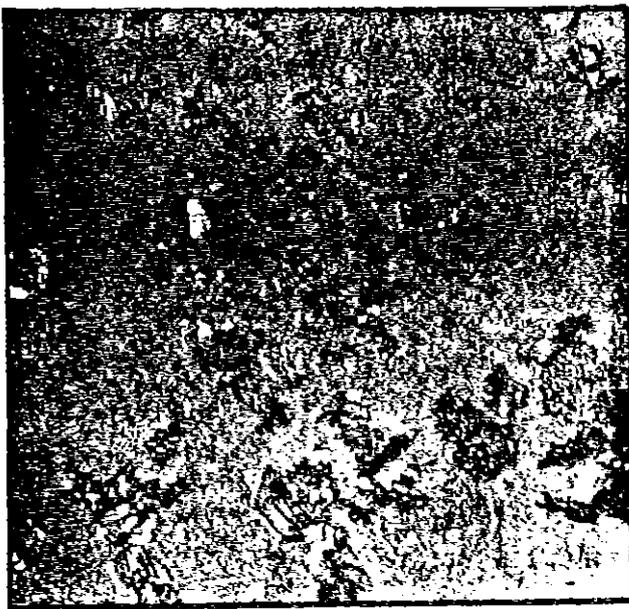
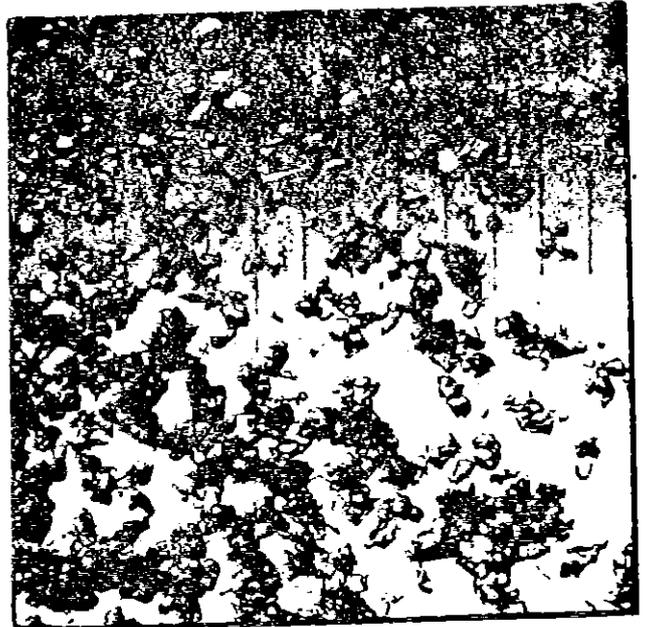
D'après M. LLIBOUTRY

| Température au sol | -1° | 0° | 1° | 2° | 3° | 4° |
|-----------------------|-----|----|----|----|----|----|
| % de neige | 98 | 93 | 50 | 30 | 8 | 1 |
| % de pluie + pluie | 1 | 4 | 23 | 15 | 7 | 0 |
| % de pluie | 1 | 3 | 27 | 55 | 85 | 99 |



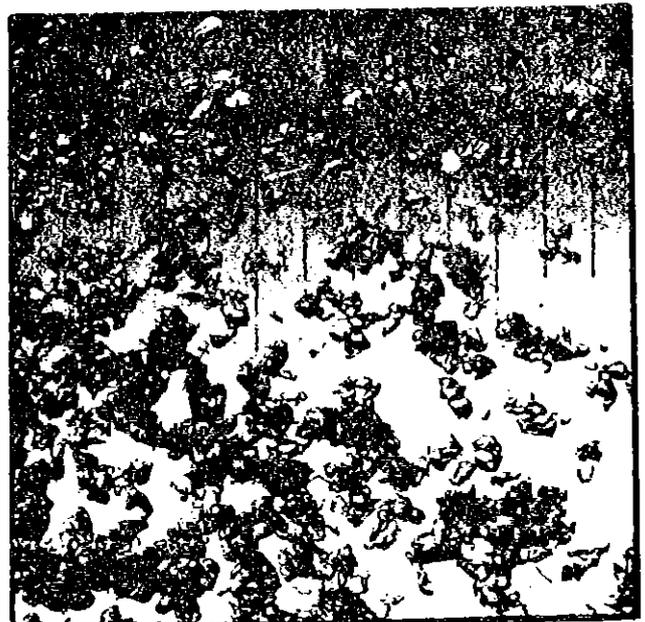
IV-3. Le vent

C'est un agent très efficace de dislocation pour les fragiles édifices que sont les cristaux de neige. Les formes dendritiques sont les plus sensibles à cet effet mécanique du vent, double dans certains cas d'une accentuation de la sublimation. Les cristaux recueillis par grand vent sont brisés, fragmentés en particules parfois réduites à l'état de petits grains fins. (Neige ventée)



IV-3. Le vent

C'est un agent très efficace de dislocation pour les fragiles édifices que sont les cristaux de neige. Les formes dendritiques sont les plus sensibles à cet effet mécanique du vent, doublé dans certains cas d'une accentuation de la sublimation. Les cristaux recueillis par grand vent sont brisés, fragmentés en particules parfois réduites à l'état de petits grains fins. (Neige ventée)



V. MASSE VOLUMIQUE DE LA NEIGE FRAICHE

Les mesures qui ont amené les quelques conclusions que nous exposons ont été faites au Col de Porte, à 1.300 m d'altitude. Elles se rapportent à de la neige tombée depuis moins de 12 heures.

Le lieu de mesures étant bien abrité, il s'agit d'une neige peu ou non ventée. Tous les cas où la présence de pluie mêlée à de la neige était manifeste ont été éliminés, ainsi que ceux où la hauteur de la chute de neige était inférieure à 5 cm.

Compte tenu du tassement propre de la neige et du système de mesure (carottage et pesage), on peut considérer que les valeurs de densité sont estimées à moins de 5 % près.

V-1. Distribution des hauteurs de neige recueillies en 24 heures

| Hauteurs (cm) | % |
|---------------|----|
| 0 - 9 | 59 |
| 10 - 19 | 23 |
| 20 - 29 | 12 |
| 30 - 39 | 3 |
| 40 - 49 | 2 |
| ≥ - 50 | 1 |

Echantillonnage : 500 cas - (7 hivers)

V-2. Distribution de la masse volumique (kg/m³)

L'échantillon comprend 190 cas. La loi de distribution est relativement normale.

- Intervalle de variation : 180
 - valeur minimale : 20 kg/m³
 - valeur maximale : 200 kg/m³
- Valeur moyenne : 109 kg/m³
- Ecart type : =39
- 68 % des cas se trouvent dans l'intervalle : 70..... 148
- 95 % des cas se trouvent dans l'intervalle : 31..... 187

On remarquera que la plage de variations de ce paramètre est très étendue.

suite dans le prochain M...

à CORPS



COMITÉ ISÉROIS DE LUTTE CONTRE LE CANCER
(ASSOCIATION RÉGIE PAR LA LOI DE 1901 / N° 10412)

UNE BRIOCHE

POUR

LE CANCER

le samedi 22 juin 1985

L' ASSOCIATION PARRAINAGE - ENFANTS - CALCUTTA vient de naître sur le Plateau Matheysin, parue au Journal Officiel le 2 JANVIER 1985, en relation avec le BENGAL SERVICE SOCIETY, qui prend totalement en charge les enfants nécessiteux des bidonvilles de CALCUTTA.

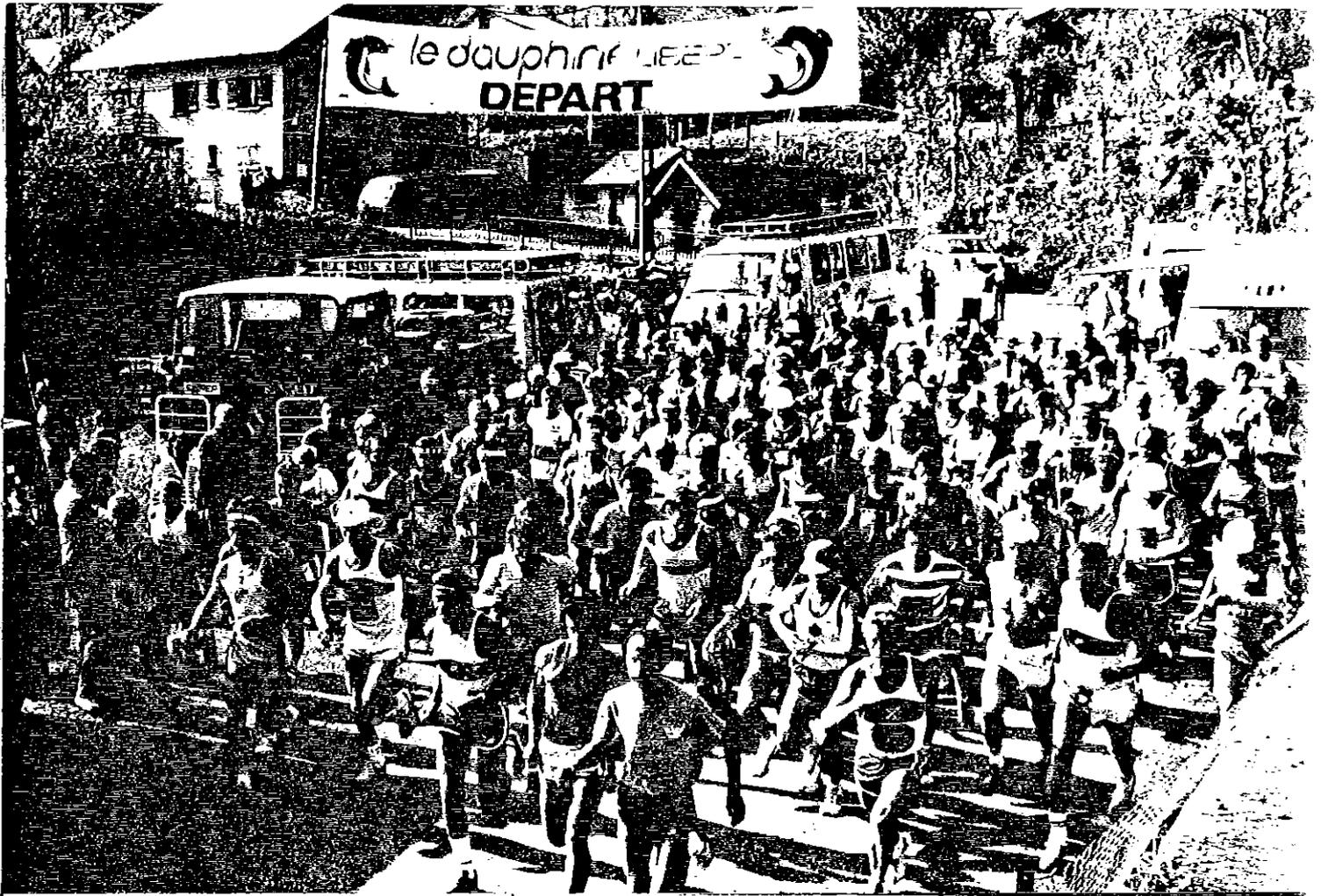
Notre action permet avec 150 F par mois de nourrir, d'éduquer, de réhabiliter un enfant.

Un groupe d'adolescents, l'ASSOCIATION DES FEMMES DE LA MATHEYSINE, des particuliers parrainent déjà 7 enfants.

L'Association accepte les sommes les plus modiques :
C.C.P. 1.548 - 40 M.

Pour plus d'informations : Docteur DELATTRE

38119 - PIERRE-CHATEL



LA PAGE DE LA MAIRIE

Départ à la Retraite

Depuis le mois de février, EDF compte un retraité de plus. En effet, depuis cette date, Mr Gilbert GUEYDAN, conseiller municipal a fait valoir ses droits à la retraite, et pour fêter cet évènement a offert le champagne à tous ses collègues du conseil municipal à l'occasion d'une réunion.

Avec leurs remerciements, ceux-ci lui renouvellent tous leurs meilleurs voeux de longue et heureuse retraite.

Nécrologie

Le conseil municipal a été attristé par le décès de Mr Jean ROUX-PARIS et de Mlle Gilberte FREYCHET, tous deux anciens conseillers municipaux, unanimement connus et estimés dans notre village. Il présente à leur famille ses sincères condoléances.

CARNET ROSE

C'est avec joie que le conseil municipal a appris la venue de Clément au foyer de Roger et Jacqueline PAULIN, conseillère municipale, et de Jean-Charles, fils d'Agnes et Jean SENAC, conseiller municipal.

Il adresse tous ses compliments aux parents et meilleurs voeux aux bébés.

GARDERIE DU 15.7 AU 23.8.85

La garderie Municipale fonctionnera dans les locaux de la classe maternelle du lundi 15 juillet au vendredi 23 août 85, les lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi, de 9h. à midi et de 15h. à 18h. pour les enfants de 2 à 6ans.

Prière de s'inscrire à la Mairie.

CHEMIN DE LA LISSANDRE

Depuis quelque temps, ce chemin qui est un lieu de promenade apprécié des corpatus, devient un vrai dépotoir. Nous vous demandons de faire un effort pour le rendre à nouveau propre et agréable

RAMASSAGE DES ORDURES MENAGERES

La décharge municipale située sur la route du Coin n'étant plus agréée, à partir du 1^o juillet, les ordures ménagères seront incinérées à la Mure.

Le traitement et le transport vont augmenter considérablement la taxe d'enlèvement des ordures ménagères, aussi dans le but de réduire ce coût, il n'y aura plus que 2 ramassages hebdomadaires, le lundi et le vendredi de septembre à juin et 3 ramassages le lindi, le mercredi et vendredi pendant les mois de juillet et août. Les ordures devront être mises en sac plastiques solides.

Ne seront pas ramassés les sacs contenant cailloux ou gravats.

Des containers "spécial verre" seront mis en place début juillet, pour la récupération des bouteilles, un avis ultérieur indiquera leur emplacement.

.....

Mairie

EXPOSITION : "Arrêtons le Massacre"

Dans le cadre du contrat : 10% d'accidents que le département de l'Isère a signé avec le Ministère des transports, le Conseil Général a mis sur pied une exposition sécurité Routière intitulée "Arrêtons le massacre".

Cette exposition, avec vidéo cassette sera présentée en Mairie de Corps, salle Polyvalente le lundi 24, Mardi 25, de 14h. à 18h. et le jeudi 27 et samedi 29 juin de 10h. à midi et de 14h. à 18h. et vendredi 28 juin de 14h. à 18h. et de 20h.30 à 22h.

Les habitants de Corps et de toutes les communes du canton doivent absolument être sensibilisés à la lutte contre ce fléau dont ils risquent d'être victimes dans leur vie à venir et sont invités à visiter cette exposition.

GENEROSITE

Un don de 300frs a été fait en faveur de la Caisse des sapeurs-pompiers à l'occasion du mariage de Mlle Catherine Correa et Mr Paul Reynier-Charles, employé à la boulangerie Venzin.

Sincères remerciements et meilleurs vœux au jeunes époux.

Pour service rendu, Mr et Mme Jean Senn ont fait un don de 100frs à la Compagnie des sapeurs-pompiers qui leur adresse ses sincères remerciements.

ASSOCIATION CULTURE ET LOISIRS DE L'OBIYOU

Vente de Brioche pour l'Association Espoir

La vente annuelle à domicile de brioches en faveur de l'Association Espoir (Comité départemental de lutte contre le cancer) aura lieu dans le canton de Corps le samedi 22 juin. (Prix de vente 20frs minimum).

La vente à domicile se fera de 9h.30 à midi.

Toutes les personnes participant à cette vente, sont convoquées à la mairie de Corps à 9 heures.

Nous vous demandons de réserver un bon accueil aux vendeurs et vous remercions par avance de votre générosité.

SORTIE DANS LE PARC DES ECRINS

La sortie familiale de l'Association Culture et Loisirs aura lieu le mercredi 26 juin à Vallouise, départ à 6h.30 devant la mairie.

Tous les enfants (de plus de 7 ans, si non accompagnés), et les adultes qui désirent y participer sont priés de se faire inscrire en Mairie tél. 30.00.31, ou chez Mme Gisèle Roux, tél. 30.01.08 avant le mardi 25 juin à midi. Repas tiré des sacs. Se munir de chaussures de marche.

Transport gratuit pour les moins de 14 ans. 30frs pour les adultes.

Une maman à l'honneur

Le Vendredi 31 Mai à 17 heures dans les salons de la préfecture, Mme Léonie FOURNIER, née MAZET, mère de huit enfants, recevait des mains de Mr Michel MATHIEU, secrétaire général de la Préfecture, la médaille d'or de la famille française.

Elle faisait partie des 53 mères de famille invitées à la préfecture avec leur famille pour cette remise de décoration.

Pour lui rendre hommage, le Dr Gérard CARDIN, conseiller général et maire de Corps, a choisi le jour de la fête des Mères pour lui remettre un diplôme et quelques fleurs et lui adresser ses compliments pour cette médaille d'or qui récompense tant de travail et de dévouement.

A cette occasion, nous adressons nos sincères félicitations à cette mère de famille méritante.



LA NEUVIEME ARMANPRO AU SANCTUAIRE DE LA SALETTE

L'Association des amis des autormobiles anciennes (les 4 A) avait choisi pour but de la neuvième Armanpro, le sanctuaire de la Salette, le dimanche 12 Mai.

Une quarantaine de véhicules sont arrivés sans problème sur le domaine des pères de la Salette et ont fait l'admiration des pèlerins et des curieux venus les regarder. Les Delage, Salmson, Mathis, Talbot, Mercédès, Citroën, Renault, etc... toutes parfaitement entretenues, brillaient de tous leurs feux sous le soleil printanier, sur un fond de neige.

C'était la première fois qu'un rallye avait choisi comme lieu d'arrivée le santuaire, mais chauffeurs et passagers ont apprécié la montée, le site et l'accueil.

CARNET ROSE

Nous avons appris avec plaisir la naissance de :

Guillaume, fils de Linda et Guy Rodriguez Andrieux, résidant au Farot
Petit fils de Mr et Mme Rodriguez-Andrieux

Jean-Charles, Fils de Agnès et Jean Sénac, garagiste et
petit fils de Mr et Mme Hostache de la Javergne

Sébastien, fils d'Evelyne et Michel Dumas,
Petit fils de Mr et Mme Jean Dumas de Boustigues

Damien, fils de Catherine et René Viglino
Petit fils de Mr et Mme Max Genevoix.

Nos compliments aux parents et meilleurs voeux pour les bébés.

CARNET BLANC

Dernièrement a eu lieu à la Mure, le mariage de
Catherine Correa et Paul Reynier-Charles, employé chez Mr Venzin.
Tous nos voeux de bonheur aux jeunes époux.

CARNET DE DEUIL

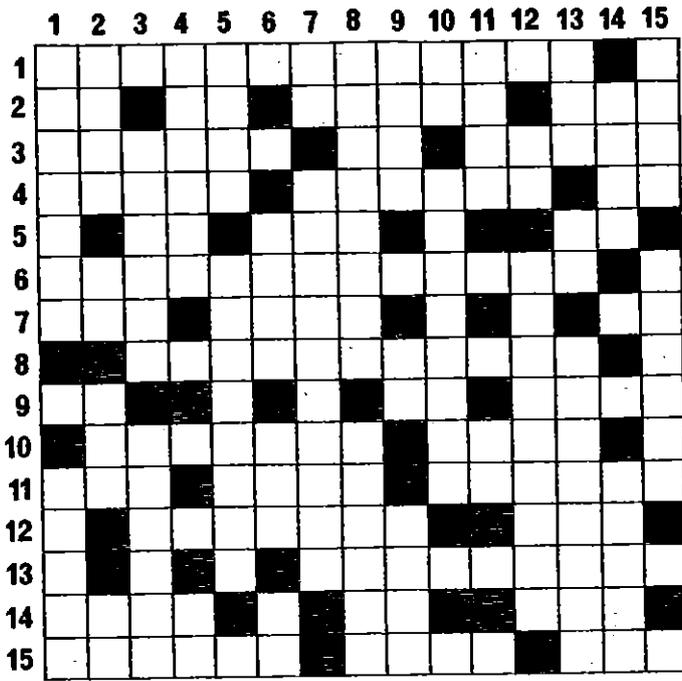
Nous apprenons avec peine le décès de Madame Charlotte BOUREAU
97 ans, mère et belle-mère de Mr et Mme Charley Blanc.

Nos sincères condoléances à sa famille éprouvée.

La neuvième Armanpro au sanctuaire de La Salette



MOTS CROISÉS



Horizontalement

1. Ecrivain mis à toutes les sauces.
2. Fleuve côtier. Dans. Pour le

3. Polis. Obtenu. Noble.
4. Utilisé. Haltes. Queue de poisson.
5. Ile de France. Sorbet an-

6. Toujours.
7. A tu et à toi. Relatif à un orifice. Dans le plus simple appareil.
8. Epaissirions.
9. Volonté puérile. Règle. Clairs.
10. Peau d'âne refusée aux ânes. C'est bien peu de chose.
11. Précèdent les autres. Paradis perdu. Ecervelées.
12. Arbustes. Manie.
13. Joueras cartes sous table.
14. Appellations. Marche. Devant le prince.
15. Couché. Son pétrole vaut plus cher que nos idées. Congé latin.

Verticalement

1. Nom d'une pipe! Fabrique.
2. Détestes. Demi-pou. Acide désoxyribonucléique. Enlevé phonétiquement.
3. Tête à queue. Terre entre deux mers.
4. Eprouver. Elain.
5. Il s'est mis Anchise sur le dos. Empereur.
6. Victoire de cet empereur. Poème lyrique. Aperçu.
7. Autrefois dans la gamme.

- Explosion.
8. Elle porte la culotte. Excité.
9. Tabassa. Rat sans cœur. Ancien nom de la Thaïlande.
10. Symbole chimique. Soldats du feu.
11. Ventile. La vache!
12. Plus puissant que le roi. Petits gâteaux.
13. Titre de noblesse. Le bout du bout. Flairerai.
14. GaZ. Mauvais pas.
15. Richesse. Soviétiques.

